



Province de Québec

AVIS PUBLIC

DÉPÔT DU RAPPORT FINANCIER ET DU RAPPORT DU VÉRIFICATEUR EXTERNE POUR L'EXERCICE FINANCIER 2013

AVIS PUBLIC est par les présentes donné par la soussignée que, conformément à l'article 105.1 de la *Loi sur les Cités et Villes*, le rapport financier dressé par la trésorière et le rapport du vérificateur externe pour l'exercice financier 2013 seront déposés à la séance extraordinaire du Conseil municipal, qui se tiendra à l'hôtel de ville au 23 rue King, Huntingdon, le **lundi 29 septembre 2014 à 19h00.**

Donné à Huntingdon, ce 18 septembre 2014.

Denyse Jeanneau
Greffière
